



Le château Birot à Béguey

Philippe Maffre

Le château Birot se situe dans la partie septentrionale de la commune de Béguey en bordure et à l'est de la route qui conduit vers La Sauve-Majeure jusqu'au cœur de l'Entre-deux-Mers. La demeure, les dépendances agricoles et la chapelle qui en dépendent se trouvent à l'intérieur d'un vaste enclos polygonal ceint de murs. A l'extrémité de la rue principale du hameau de Reynon s'ouvre l'entrée occidentale de l'enclos de Birot, elle consiste en un beau portail en demi-lune inversée composé de deux piliers et leurs contreforts à bossages, les premiers amortis par des boules, portant un couverture métallique à traverse formant la base d'un fronton aux rampants et tympan d'un dessin chantourné quoique rigoureusement symétrique, au centre du tympan dans un cartouche ovale à fond bleu est écrit en lettres d'or le mot « Birot » au-dessus d'une fleur de lys.

Le portail ouvre sur une allée au nord (fig. 1) et le long de laquelle se trouvent les dépendances viticoles récemment agrandies et transformées. Au-delà l'allée conduit jusqu'à une éminence sur laquelle est juchée la demeure que précède du côté sud où est son élévation principale une vaste terrasse rectangulaire qui domine les jardins et les vignes situés au flanc du coteau (fig. 2). L'élévation opposée au nord donne sur une cour ouverte limitée par la clôture que perce un portail formé de deux piles carrées chacune amortie d'une boule, portail qui donne accès à une allée axiale traversant les vignes vers le nord.

A l'est du portail se dresse une petite chapelle en moellons recouverts d'enduit couverte d'une toiture de tuiles creuses en pavillon, elle est adossée au mur de clôture qui forme son élévation nord aveugle. Au sud vers la cour elle prend le jour par deux fenêtres en plein-cintre dont les huisseries sont conservées, il s'agit de vantaux à petits carreaux surmontés de châssis de tympan en éventail, ces vantaux sont montés sur leurs fiches



Fig. 1. - Portail.



Fig. 2. - Élévation principale.



Fig. 3. - Chapelle.



Fig. 4. - Élévation principale.

et se ferment à l'aide d'espagnolettes. Au centre de la façade occidentale est ouverte une porte couverte en anse de panier à clé saillante inscrite dans une table en ressaut que couronne une corniche sommée d'une croix (fig. 3). Les deux battants en bois de la porte s'ouvrent vers l'intérieur grâce à la présence d'une arrière voussure de Marseille. Un sol en gravier a remplacé les carreaux d'origine d'un demi-pied carré qui sont stockés sur l'autel tombeau de brique revêtu de stuc aujourd'hui sans usage.

Des murs de soutènement confortent la terrasse sans garde-corps qui précède la façade méridionale, un degré adouci la dessert, deux lions de terre cuite posés sur deux hauts socles l'encadrent. Un puits à grosse margelle de plan circulaire se trouve au pied de la terrasse à l'entrée du jardin.

La demeure de plan rectangulaire compte un étage carré. Elle est en pierres de taille pour ce qui concerne uniquement la façade principale. Les murs des autres élévations sont bâtis en

moellons recouverts d'enduit. Sa couverture de tuiles creuses est à longs pans et croupes. Des caves voûtées en tas de charge règnent sous une partie de la maison et de la terrasse.

Des chaînes d'angle à bossages marquent les extrémités de la façade principale qui compte sept travées de baies rectangulaires à chambranle souligné d'un bandeau plat, mouluré et à crossettes à l'étage (fig. 4). Les trois travées centrales forment un avant-corps aux angles adoucis ornés de hautes tables rentrantes à cadre mouluré, les trois baies du rez-de-chaussée de cet avant-corps, une porte-fenêtre qu'encadrent deux fenêtres, sont toutes trois en plein-cintre, leur décor est plus particulièrement soigné : la clé des fenêtres s'orne d'une agrafe en forme de coquille d'où partent de courtes guirlandes, celle de la porte couverte d'une corniche est plus complexe, de part et d'autre de la coquille centrale inscrite elle-même dans un cartouche de cuir découpé se développe une grosse guirlande de laurier enrubannée et retenue par des pitons de



Fig. 5. - Élévation postérieure nord.



Fig. 6. - Élévation orientale.



Fig. 7. - Vestibule central.

tapissier desquels elle retombe jusqu'à mi-hauteur de l'arc en plein-cintre de la baie formant des manières d'écoinçons. Un bandeau sépare les deux niveaux, sous l'appui saillant et mouluré des fenêtres de l'avant corps règnent des balustrades tandis que sous les fenêtres latérales des entrelacs ornent les allèges.

Un entablement à frise nue et grosse corniche complète cette élévation, il porte une balustrade qu'interrompent des dés au-dessus des trumeaux, sur ceux de l'avant corps se dressent des vases en amortissement.

Toutes les huisseries des baies sont conservées, les fenêtres sont à petits carreaux. Au rez-de-chaussée de l'avant-corps une traverse de bois moulurée sépare la partie en plein-cintre de chaque baie, pourvue d'un châssis de tympan en éventail. Celui de la porte est défendu par un tympan en serrurerie chantournée. Des tables ornent les battants de cette porte, parquetées à niveau d'appui, à regulæ dans la partie supérieure et rentrante à cadre mouluré entre les deux.

L'élévation occidentale ne présente pas d'ordonnance, au rez-de-chaussée s'ouvrent du nord vers le sud une demi-croisée, une porte de même largeur et deux fenêtres, à l'étage on trouve une demi-croisée et une fenêtre, toutes ces baies sont rectangulaires et dépourvues de décor. Une corniche moulurée couronne cette élévation surmontée dans sa moitié méridionale d'un bandeau d'attique de hauteur semblable à celle de la balustrade qui coiffe la façade sud.

L'élévation nord donnant sur la cour ouverte est à peu près ordonnancée, quatre travées de demi-croisées encadrent deux à deux une partie centrale composée de trois travées de baies rectangulaires à croisées de bois surmontée chacune d'un oculus aveugle. La baie placée au centre du rez-de-chaussée consiste en une porte, au-dessus de sa traverse l'imposte est défendue par une grille au dessin chantourné. Une corniche moulurée semblable à celle de l'élévation ouest se retrouve ici (fig. 5).

L'élévation orientale prend le jour par une seule fenêtre par niveau, comme au sud et à l'ouest un bandeau sépare les niveaux, au-dessus de la corniche cette élévation est là aussi surmontée dans sa moitié méridionale par un bandeau d'attique. Contre la partie nord du rez-de-chaussée s'appuie l'étage de l'aile de communs qui prolonge l'habitation, cet étage se situant au niveau de la terrasse portant la maison tandis que le rez-de-chaussée se trouve en contre-bas, formant un soubassement (fig. 6).

A l'intérieur le plan de la demeure est relativement simple, côté sud un grand vestibule central (fig. 7) est encadré par deux grands salons situés dans les angles sud-ouest et sud-est. Cette entrée communique avec une vaste salle à manger au nord qui communique avec un petit salon côté ouest et avec un couloir à l'est qui conduit à l'escalier et dessert au nord de petites pièces de service. A l'étage la maison est de plan double avec couloir.

Fig. 8. - Tableau : *Les moutons et les loups*.Fig. 9. - Tableau : *Le corbeau voulant imiter l'aigle*.

Derrière les baies éclairant le vestibule se trouvent des arrière-voissures de Marseille, au centre la porte conserve toute sa serrurerie : peintures en arbalète, fiches, targettes et serrure. Il en est de même pour toutes les portes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et pour les fenêtres de la maison. En outre toutes les menuiseries des portes, des baies et demi-croisées sont à petits carreaux dont beaucoup sont d'origine. Le sol du vestibule est en carreaux de terre cuite d'un pied carré avec incrustation de cabochons noirs. La salle est plafonnée avec une corniche de stuc sur la périphérie du plafond. Les portes de communication avec les autres salles sont à deux battants, ornés de panneaux à cadres d'appui rectangulaire et en hauteur de panneaux à traverse supérieure chantournée, séparés par une cimaise entre deux. Des dessus de porte les couronnent, en stuc, à cadres aux angles rentrants inscrits dans de plus grands cadres rectangulaires. Une haute niche voûtée en cul-de-four se dresse entre les portes du côté est de cette salle.

La pièce située dans l'angle sud-ouest de la maison se caractérise par la présence d'une décoration peinte. Son plafond est porté par une corniche moulurée et un adoucissement, dans les angles figurent des cartouches rocaille. Deux fenêtres l'éclairent à l'ouest et deux autres au sud, à ces dernières fait face une grande cheminée de marbre blanc en arbalète à linteau agrémenté d'un décor végétal. Sur la hotte à l'intérieur d'un

haut cadre rectangulaire s'inscrit un miroir rectangulaire en deux pièces, un médaillon en camaïeu de bistre représentant des amours jouant. Ce médaillon est formé par des cornes d'abondance renversées d'où s'échappent des pampres et des fruits ainsi que des feuillages qui retombent sur les côtés du miroir. Le médaillon lui-même est retenu par un ruban accroché par un nœud à la coquille qui orne la traverse supérieure du grand cadre. Une guirlande de roses fixée à la même agrafe et sur les côtés à des pitons complète cette composition toute entière traitée en camaïeu de bleu. De part et d'autre de la hotte dans d'étroits et hauts cadres semblent pendre d'un anneau retenu par un ruban des chutes d'instruments de musique et des symboles de la connaissance ainsi que des outils de jardinage mêlés de rameaux de laurier ici encore traités en camaïeu de bleu. De semblables chutes dans leur cadre compartimentent les parois de la pièce en tableaux à cadres au-dessus des lambris d'appui eux-mêmes divisés en panneau carrés et rectangulaires. Aux instruments déjà cités s'ajoutent ceux de musique, les armes pour la chasse et la pêche et généralement les loisirs de la campagne. Dans les tableaux à cadre sont peints six représentations de fables de La Fontaine d'après les dessins d'Oudry gravés entre 1755 et 1759 par Cochin pour l'édition des Fables dite des « Fermiers généraux ». On reconnaît *Le corbeau et le renard*, *La génisse la chèvre et la brebis en société avec le lion*, *Le loup et la chèvre*, *Les moutons et les loups* (fig. 8), *Le corbeau voulant imiter*



Fig. 10. - Salle à manger.

l'aigle (fig. 9), *Le charretier embourbé*, *Le cerf et la vigne*. Le dessus de la porte de cette pièce qui ouvre sur le vestibule reprend le modèle du médaillon de la cheminée.

C'est un salon à la décoration beaucoup plus modeste qui se trouve à l'opposé de l'entrée dans l'angle sud-est de la demeure, éclairé par deux fenêtres du seul côté sud et communiquant au nord avec le couloir et l'escalier par une petite porte à placard. Le sol est en parquet à lames, le plafond en plâtre à adoucissement au-dessus d'une corniche moulurée. Sur la périphérie de la pièce se trouve un lambris d'appui à panneaux à cadres rectangulaires. L'essentiel du décor est concentré sur la cheminée en pierre calcaire, à manteau en arbalète orné au centre d'une coquille et reposant sur des piédroits galbés. Sur la hotte un étroit miroir s'inscrit dans un grand cadre mouluré à traverse supérieure en chapeau de gendarme, un autre cadre le surmonte aux angles supérieurs rentrants et adoucis et à sa base épousant la forme du cadre à miroir. Sur ce cadre figure un relief de stuc consistant en un trophée de flèches, carquois et arc liés par un ruban. Deux très haute tables affleurées décorées dans leur partie sommitales d'agrafes végétales et de chutes de roses encadrent cet ensemble.

Le sol de la salle à manger est semblable à celui de l'entrée, les murs sont entièrement revêtus de stucs à la manière de lambris. Ils sont divisés en deux registres : d'appui et de hauteur. Les premiers sont de simples panneaux à cadres rectangulaires, les seconds sont plus complexes. Les parois se trouvent



Fig. 11. - Salle à manger, panneau : corbeille de fruit.

compartimentées par des pilastres torsés dont la base repose sur la cimaise et les chapiteaux se trouvent sous la corniche qui semble soutenir l'adoucissement la reliant au plafond (fig. 10). Entre ces pilastres sont disposés de hauts panneaux à cadre à traverse supérieure en « chapeau de gendarme », d'autres panneaux à cadres, plus petits, les surmontent, leurs angles inférieurs sont adoucis et rentrants et la traverse cintrée. Des décors sculptés inscrits dans des panneaux à cadres surmontant la niche en cul-de-four qui est présente sur le côté est de cette salle ainsi que la porte qui la jouxte donnant accès vers la cuisine. Le premier figure un phénix encadré d'un cartouche et le deuxième une corbeille de fruit (fig. 11).



Fig. 12. - Escalier.

C'est à l'étage de l'aile basse qui prolonge la demeure vers l'est que se trouve la cuisine, elle a été récemment réaménagée, son sol est en carreaux de terre cuite et son plafond lambrissé, elle prend le jour par des fenêtres au nord et au sud. On y accède depuis la salle à manger par le couloir qui longe et dessert les anciens office et réserve.

Dans l'angle nord-ouest de la construction un petit salon aujourd'hui à usage de bureau communique du côté nord avec le grand salon décoré de toiles peintes et à l'est avec la salle à manger, deux croisées l'éclairent au nord et une demi-croisée et une demi-porte fenêtre à l'ouest. Le sol est en carreaux de terre cuite et le plafond en plâtre au-dessus d'une corniche moulurée. La cheminée est disposée en angle, manteau et piédroits sans décor dessinent une ouverture rectangulaire aux angles supérieurs rentrants et adoucis soulignée par un gros tore. Sur la hotte un étroit miroir s'inscrit dans un grand cadre mouluré à traverse supérieure en chapeau de gendarme, un autre cadre le surmonte aux angles supérieurs rentrants et adoucis et à sa base épousant la forme du cadre du miroir.

L'escalier se situe au centre de la maison sur son côté oriental, éclairé par la grande fenêtre percée à l'étage de la façade est. Il est tournant à droite, à jour très étroit à deux volées droites séparées par un repos. La rampe et le garde-corps du palier à l'étage forment un bel ouvrage de serrurerie au dessin chantourné (fig. 12).



Fig. 13. - Chambre au-sud est, trophée : rameaux de chêne, fusils, cor de chasse et faisan.



Fig. 14. - Aile basse à l'est de la demeure.

C'est un couloir axial qui distribue d'est en ouest les chambres de l'étage, celles qui se situent au nord ne sont pas à la même hauteur que celles du sud, trois marches séparent les deux niveaux. Tous les sols sont en parquet à lames et toutes ces chambres sont plafonnées de plâtre. Dans la plupart ont été conservées les hottes des cheminées, toutes ornées de panneaux à cadre chantourné dans leur partie supérieure mais les manteaux du XVIII^e siècle ont été remplacés au siècle suivant par des manteaux de brique et marbre à foyer rétréci.

Deux chambres ont conservé leur décor, il s'agit de celles qui sont situées aux angles sud-ouest et sud-est de l'étage. Là encore des adoucissements relient les corniches aux plafonds, les cheminées sont en pierre calcaire, le manteau est en arbalète décoré au centre l'un d'un panier de fleurs et l'autre d'une coquille, des cadres moulurés sur les hottes ; on retrouve encore les cadres à miroir à traverse supérieure chantournée mais symétrique, des cadres aux angles adoucis les coiffent, un trophée composé d'une cornemuse, d'une flûte et d'un cornet orne l'un de ces cadres, dans la chambre au sud-ouest, un autre trophée dans la chambre au-sud est dédié à la chasse : sur un fond de rameaux de chêne s'entrecroisent deux fusils sur lesquels brochent un cor de chasse et un faisan (fig. 13).

Le rez-de-chaussée de l'aile basse qui prolonge la demeure à l'est est plus bas d'un niveau que le rez-de-chaussée de la demeure et que la terrasse. Un escalier droit est établi à l'angle des deux constructions contre la façade méridionale de cette aile basse. Un large degré droit permet de desservir la terrasse depuis la cour que circonscrivent au-devant de cette même façade : la façade elle-même, les murs de soutènement de la terrasse et une petite aile en retour d'équerre qui se dresse à l'extrémité orientale de la construction (fig. 14).

Cette dépendance est bâtie en moellons enduits, elle est couverte d'une toiture de tuile creuse à longs pans et une croupe du côté est. Un passage charretier la traverse ouvrant par deux baies libres couvertes en anse de panier. Les percements sont sans ordonnance au nord comme au sud, ils consistent en portes et fenêtres rectangulaires, l'une des portes dans l'angle formé avec la petite aile en retour est couverte d'un linteau en bois. Cette petite aile ne présente d'ouvertures que du seul côté ouest : une porte charretière couverte en anse de panier que surmonte un oculus.

*
* *

En l'absence de documents il est difficile de connaître très précisément la date de construction du château Birot. Un dessin d'architecte du XVIII^e siècle, malheureusement non daté ni signé, est conservé à Birot, représentant l'élévation méridionale de la maison à construire pour Monsieur de Parouty. On constate que le projet était plus ambitieux que la réalisation qui nous est parvenue, la maison à un étage devait être flanquée de deux ailes en rez-de-chaussée et s'inscrire dans un jardin régulier.

Il est sûr qu'une ancienne maison existait avant l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Elle était oblongue et sans doute de plan simple en profondeur. L'élévation nord subsistante laisse penser qu'elle datait du XVII^e siècle. Elle a été doublée par l'adjonction de la partie méridionale et sa décoration intérieure entièrement remaniée.

On peut penser que cette transformation a eu lieu entre 1770 et 1780. La carte de Cassini dont les levés en Guyenne datent des années 1765 à 1770 ne mentionne pas le toponyme de Birot, par contre sur la carte de Belleyme levée à la veille de la Révolution il figure très clairement. Le décor de stuc des salons et salle à manger, celui de l'ensemble des cheminées, évoquent plutôt le milieu du XVIII^e siècle mais quelques

éléments inclinent à laisser croire qu'il est pourtant postérieur à cette période. Le salon aux toiles peintes, en particulier les faux lambris, est traité dans un registre néoclassique du type « fleuri » qui ne peut dater que du règne de Louis XVI. Les gravures de Cochin, pour l'édition des fables de La Fontaine dite des « Fermiers généraux » qui ont servi de modèles aux toiles de Birot ont été gravées entre 1755 et 1759. Le temps que les modèles se diffusent assez largement nous conduit bien dans les années 1770 à 1780.

La façade méridionale évoque elle aussi l'architecture du milieu du XVIII^e siècle, cette élévation étonne surtout par la singularité de sa composition inhabituelle en Bordelais, proche encore d'un baroque consommé. Elle utilise pourtant des éléments dans le goût à la grecque, en particulier les entrelacs placés sous les allèges des fenêtres à l'étage. On peut légitimement se demander si Jacques-Jean-Louis de Parouty qui habitait à Montauban n'a pas fait appel à une équipe de cette région pour transformer sa demeure en bordelais. Les lions de terre cuite qui figurent sur le dessin du XVIII^e siècle, l'utilisation systématique de stucs au lieu de lambris comme d'usage à Bordeaux, l'exubérance même de ces décors de stuc semblent ici bien exotiques.

Crédits photographiques :

Tous les clichés sont d'Antoine Guilhem-Ducléon.